



FORTE DE SA CAPACITE A REPRÉSENTER TOUS LES MÉTIERS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, L'UNSA-FASMI EST L'OCCASION HISTORIQUE D'UN SYNDICALISME RENOVÉ ET COHÉRENT

Affiliée à l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (**UNSA**), la Fédération Autonome des Syndicats du Ministère de l'Intérieur (**FASMI**) est aujourd'hui la seule à compter en son sein l'ensemble des personnels actifs, administratifs, techniques, scientifiques, de l'éducation routière et contractuels du Ministère de l'Intérieur et du Ministère des Outre-mer.

Dans le cadre d'une démarche inédite, les 9 syndicats qui la composent ont fait le choix de s'unir pour développer un syndicalisme rénové pour défendre de façon cohérente et collective les policiers et agents de tous corps.

Fort de sa diversité et en capacité de représenter les policiers et agents de tous corps et grades qui œuvrent dans le périmètre du Ministère de l'Intérieur, la **FASMI** porte un syndicalisme rénové, combatif, réformiste et revendicatif, à l'opposé des habituels et stériles antagonismes corporatistes.

Composée de syndicats qui ont fait le choix de travailler ensemble, animés par les mêmes valeurs de respect et de rassemblement, la **FASMI** conçoit comme une richesse tous les métiers du Ministère de l'Intérieur sans les opposer les uns aux autres.

Depuis toujours, l'administration profite de l'opposition et du corporatisme des syndicats pour imposer ses choix appliquant l'adage «diviser pour mieux régner». Pour contrer cette stratégie de la division et obtenir des avancées pour tous, la **FASMI** porte une parole commune et cohérente forte de ses syndicats représentatifs.

LA FASMI, ce sont des syndicats fiers de leur identité et de leurs métiers, déterminés à les défendre ensemble, en cohérence et en complémentarité,

et avec, pour tous, la volonté et la détermination de servir UN SEUL BUT :

"LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC ET DE SES AGENTS"

Les syndicats de la FASMI

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



L'UNSA Police, *Syndicat des Gardiens, Gradés, Adjointes de sécurité*

Depuis sa création en 1997 l'UNSA Police inscrit son action dans les pas de la FASP. En 2004 l'UNSA-Police représente l'ensemble des catégories de personnels de la Police Nationale et du Ministère de l'Intérieur et reprend en 2006 le leadership syndical. Aux élections de 2010 l'UNSA-Police reste un des syndicats représentatifs du CEA et des ADS. Tournant résolument le dos aux habitudes du passé, l'UNSA-Police a pris le parti d'un syndicalisme apolitique et autonome au service de tous les policiers. L'UNSA-Police est devenu un syndicat incontournable au sein de la Police Nationale. Cette position s'est encore renforcée depuis la création de la Fédération au sein de l'UNSA, la FASMI.

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



L'UNSA Officiers, *Syndicat des Officiers de la Police Nationale*

Créé en 2014, le jeune syndicat UNSA-Officiers repose sur une dynamique ouverte aux initiatives, loin d'un syndicalisme catégoriel, conformiste et agressif. Bien décidé à rendre son action lisible et honnête aux yeux des officiers de la Police Nationale, il se veut à l'écoute des fortes attentes de ces hommes et ces femmes qui appartiennent à un corps abandonné, désarticulé, en manque de repères et de sens. L'UNSA-Officiers s'inscrit donc complètement dans l'esprit de la FASMI : réformiste, autonome, constructif et combatif.



Le SCPN, *Syndicat des Commissaires de la Police Nationale*

Syndicat majoritaire représentatif du Corps de Conception et de Direction de la Police Nationale, le SCPN assure la défense individuelle et collective des cadres dirigeants de la Police Nationale de l'élève commissaire au directeur des services actifs. Fort de son expérience, de son expertise et marqué par un attachement fort au métier de commissaire de police, le SCPN porte et défend un syndicalisme de progrès et de proposition, unitaire, fédérateur et solidaire, opposé à tout clivage, et d'une neutralité absolue. Il défend avec engagement l'institution Police Nationale et le service public de sécurité. Opposé depuis toujours aux corporatismes stériles, le SCPN conçoit comme une richesse tous les personnels et les métiers de la Police Nationale sans les opposer les uns aux autres dans le cadre d'un principe hiérarchique fort où chacun à sa place.



Le SNPPS, *Syndicat National de Personnels de Police Scientifique*

100% PTS, 100% SNPPS . Le SNPPS est le 1er syndicat historique des scientifiques, le 1er syndicat en termes d'ambitions, d'engagements et de représentativité. Le SNPPS est le seul syndicat de scientifiques pour les scientifiques. Le SNPPS n'a jamais pratiqué et ne pratiquera jamais

le consensus à tout prix face à notre administration de tutelle. Le SNPPS, c'est plus de 150 représentants dynamiques, fidèles à leurs engagements, 150 représentants à votre écoute, soucieux de répondre à vos attentes et de porter vos revendications, sans confusion, sans conflit d'intérêts avec les corps des autres filières.



Le SPPN, Syndicat des Psychologues de la Police Nationale

Le Syndicat des Psychologues de la Police Nationale défend les droits et les intérêts matériels et moraux des psychologues qui travaillent avec et/ou pour les policiers. Présents depuis plus de 30 ans dans l'institution, si le travail de ces personnels est manifeste et régulièrement loué, leur place dans l'institution est elle, en revanche, loin d'être reconnue.



L'UNSA Intérieur ATS, Syndicat des personnels administratifs, techniques et spécialisés

Syndicat professionnel créé en 1984, sur le fondement de l'apolitisme et de l'autonomie, l'UNSA Intérieur ATS, est devenu en 2010 le seul syndicat regroupant au sein d'une même structure l'ensemble des agents administratifs, techniques et spécialisés du Ministère de l'Intérieur et ce, quel que soit leur périmètre d'affectation (préfectures et sous-préfectures, Police Nationale, juridictions administratives, Gendarmerie, établissements publics relevant du ministère....)



L'UNSA-Gendarmerie & SMA Syndicat de tous les agents de la Gendarmerie et du Service Militaire Adapté

Créé en 2010, le syndicat a pris le nom de : délégation dénommée « UNSA-Gendarmerie Nationale & Service Militaire Adapté », dite l'UNSA-Gendarmerie & SMA en novembre 2013. Il représente tous les agents de deux périmètres bi-ministériels : la Gendarmerie (Défense et Intérieur) et le service militaire adapté (Défense et Outre-mer). L'UNSA-Gendarmerie & SMA revendique l'insertion de ces deux services entièrement dans cette administration commune qu'est l'Intérieur / Outre-mer mais sans trahir leur origine.



L'UNSA SANEER, Syndicat Autonome National des Experts de l'Education Routière

L'UNSA-SANEER est le syndicat des agents de la filière Education Routière. Syndicat «métier», il défend les droits individuels des Inspecteurs et Délégués du permis de conduire et de la sécurité routière et les intérêts de leurs professions. Présent au sein du Ministère de l'Intérieur depuis le 1er janvier 2014, l'UNSA-SANEER œuvre afin que les agents de l'Education Routière obtiennent toute l'attention qui leur est due par notre nouveau Ministère.



L'UNSA Intérieur CNAPS, Syndicat des personnels exerçant au sein du Conseil National des Activités Privées de Sécurité

Le syndicat UNSA Intérieur CNAPS a été créé en 2013 dans le but de défendre les droits, les intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels des personnels exerçant au sein du Conseil National des Activités Privées de Sécurité. L'UNSA Intérieur CNAPS a participé avec succès, dès sa création, à son premier scrutin en obtenant plus de 20% des suffrages. Résolument tourné vers l'avenir, l'UNSA Intérieur CNAPS, se revendique comme étant un syndicat de proximité, constructif et autonome au service de tous les personnels.

LA FASMI,

Ce sont des valeurs d'**autonomie** dans la gestion des structures et d'**indépendance** vis à vis des politiques gouvernementales, qui permettent à chaque organisation syndicale de défendre les intérêts de chaque métier, de chaque corps et de chaque filière,

C'est aussi l'assurance de porter et de défendre d'**une voix forte et cohérente** les intérêts et attentes de tous les personnels de la Police Nationale et du Ministère de l'Intérieur,

Tout en préservant **les intérêts catégoriels et l'identité métier** de chacune de ses composantes,

En mettant en commun **nos forces et notre expérience**,

Dans un **esprit de rassemblement**, de complémentarité et d'enrichissement mutuel.

Aujourd'hui, avec la FASMI, ce sont des revendications claires et constantes pour :

- Une plus juste reconnaissance et valorisation des métiers du Ministère de l'Intérieur, avec notamment une harmonisation par le haut des régimes indemnitaires existants,
- Une adéquation des moyens humains, matériels et juridiques aux missions confiées,
- Un maintien de services sur tous les territoires afin d'assurer une égalité de traitement de tous les citoyens,
- Une exigence de l'amélioration des conditions de travail par la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés (véritable médecine de prévention, CHSCT...),
- Un développement d'une réelle politique de formation au bénéfice des agents, dans le cadre de la professionnalisation des compétences et d'un meilleur déroulement des carrières,
- Une véritable politique sociale au bénéfice des agents.

AVEC L'UNSA-FASMI

POUR NE PLUS SUBIR, OSEZ LA DIFFERENCE !

ENSEMBLE, POUR ALLER PLUS LOIN

